



COMMUNIQUÉ

DE PRESSE

Poitiers, le 13 septembre 2018

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA PREFECTURE DE LA VIENNE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



La Préfecture et le Département de la Vienne s'associent à l'occasion de la 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine.

A cet effet, ils ouvriront leurs portes au public le **dimanche 16 septembre** exclusivement et proposeront aux visiteurs 8 **visites guidées** : 10h, 11h, 14h, 14h30, 15h, 15h30, 16h et 16h30.

Il n'y aura pas de visite libre.

Les visiteurs doivent s'inscrire au préalable et choisir leur créneau de visite sur le site Internet dédié à l'événement ; celui-ci est accessible à partir de la page d'accueil des sites Internet de la Préfecture et du Conseil départemental : www.vienne.gouv.fr et www.lavienne86.fr.

Lors de la visite guidée, les visiteurs pourront également découvrir :

- Une exposition sur **Marianne « visages de la République »**)

Le ministère de l'Intérieur, garant du respect des lois républicaines et de la vie démocratique, a souhaité mettre à l'honneur la figure allégorique de Marianne, emblème de la République, de la citoyenneté et des libertés publiques.

- Le film **Devenir français**

Ce film diffusé lors des cérémonies de naturalisation, rappelle les principales caractéristiques de l'organisation actuelle de la République et de la démocratie, les principes et valeurs qui s'attachent à elles et qui constituent notre cadre quotidien d'exercice de la citoyenneté.

- L'**uniforme de la Préfète**

Un mannequin est installé dans le bureau de la Préfète pour exposer l'uniforme de cérémonie.

www.vienne.pref.gouv.fr

- L'exposition « Jeunesse et patrimoine » sur Instagram #JaimeMonPatrimoine86

Du 17 juillet au 1^{er} septembre, le Département a organisé un concours photos sur le réseau social Instagram. Ce concours a connu un vif succès auprès des internautes et notamment du jeune public manifestant ainsi son intérêt pour le patrimoine de la Vienne. Les 20 plus beaux clichés sont exposés dans l'ancienne salle des Délibérations de l'Hôtel du Département

- L'exposition « Les 30 ans du Futuroscope »

A l'occasion des 30 ans du Futuroscope, les visiteurs sont invités à découvrir dans le Hall d'accueil du Département l'exposition dédiée retraçant l'histoire du Parc et rendant hommage à son fondateur René Monory.

Tout le programme de cette 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine
<https://journeesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Programme>

RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE

Dans le contexte actuel d'état d'urgence, les visiteurs sont invités à respecter les consignes et recommandations de sécurité suivantes lors de leurs visites :

- Être en mesure de présenter un titre d'identité pour les personnes majeures ;
- Se soumettre aux inspections des sacs, vestes (manteaux et imperméables) qui peuvent être organisées à l'entrée des monuments ;
- Adopter un comportement respectueux des consignes délivrées par les forces de l'ordre et les organisateurs ;
- Veiller à vos affaires personnelles : ne gardez pas les bagages d'un inconnu, ne confiez pas vos bagages à un inconnu ;
- Les sacs et bagages volumineux, armes ou objets pouvant servir d'armes, casques de moto, pulvérisateurs, bouteilles et canettes sont interdits ;
- Les détenteurs d'objets interdits ne pourront entrer dans les lieux de visite, il n'y a pas de vestiaire ou consigne.

Les recommandations en matière de sécurité des sites et de vigilance ont par ailleurs été rappelées à l'ensemble des maires du département.

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76

www.vienne.gouv.fr

